

Image not found or type unknown



Rémunération d'un cif complété par assédics ?

Par **jublue**, le **15/09/2010** à **16:19**

Bonjour,

Ma mission intérimaire de 18 mois se termine. J'ai une demande de CIF auprès de Manpower. Il m'a été dit que celui-ci serait rémunéré à hauteur du nombre d'heures de formation or cette formation correspond à environ 17 heures par semaine.

Est ce que vous savez si les Assédics complètent ma rémunération pour que je sois rémunérée au moins comme si j'étais au chômage ?

Merci.